

**Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE**

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous  
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu  
le **jeudi 31 octobre 2013 à 20 heures**, à la Maison communale

*Objet :*

~  
**CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

-----  
L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 03.10.2013**
- 2. Assemblée générale Secteur Valorisation et Propreté de l'A.I.V.E., le 06.11.2013 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
- 3. Assemblée générale ordinaire Interlux, le 28.11.2013 - Approbation du point porté à l'ordre du jour et la proposition de décision y afférente**
- 4. Assemblée générale extraordinaire Interlux, le 28.11.2013 - Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions de décisions y afférentes**
- 5. Octroi d'un subside exceptionnel pour la Fête de la Chasse à Muno**
- 6. Octroi d'un subside pour la brocante de Lacuisine**
- 7. Octroi d'un subside à l'asbl Sereal**
- 8. Octroi d'un subside à l'asbl Fête des Artistes**
- 9. Octroi et liquidation d'un subside exceptionnel au Centre sportif et de Loisirs de Florenville**

- 10. Liquidation subside exceptionnel au Syndicat d'Initiative de Florenville**
- 11. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2014**
- 12. Centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2014**
- 13. Adoption règlements taxes-redevances pour les Exercices 2014 à 2019**
- 14. Avis sur la modification budgétaire n° 1 de la Fabrique d'Eglise de Florenville**
- 15. Avis sur le compte 2012 de la Fabrique d'Eglise de Lambermont**
- 16. Marchés relatifs à la gestion journalière de la Commune : délégation des pouvoirs du Conseil communal au Collège communal**
- 17. Convention relative à la prise en charge des frais de personnel, de fonctionnement et d'organisation du travail d'un employé « écopasseur » pour les Communes de Meix-devant-Virton et Florenville**
- 18. Déblaiement des neiges et lutte contre la glissance - Hiver 2013-2014 – Prise d'acte**
- 19. Fourniture de produits fondants – Hiver 2013-2014 – Prise d'acte**
- 20. Étude chemins de liaison et aménagement des abords de la Semois – Prise d'acte**
- 21. Réalisation d'une étude pour travaux de l'aménagement de la phase 3 de Florenville – Décisions**
- 22. Contrat de rivière sous-bassin Semois-Chiers - Décisions**
- 23. Approbation des modifications budgétaires ordinaire n° 2 et extraordinaire n° 2 au budget communal 2013**

**A la demande de Mme Deom, Conseillère communale  
pour le groupe T.S.V. :**

**24. Information sur les travaux de reconstruction de  
l'église de Muno**

**Par le Collège,**

**La Directrice générale,**

**Le Bourgmestre ff,**

**R. Struelens**

**Y. Planchard**

